



Lima, le 23 septembre 2024

- La CBI69 discutera du projet à Lima -

LE SANCTUAIRE DES BALEINES PROPOSÉ POURRAIT AFFECTER LES PÊCHERIES DANS L'ATLANTIQUE SUD

Les pays d'Amérique latine devraient s'opposer à la création du Sanctuaire des Baleines de l'Atlantique Sud (SAWS) – une proposition qui fait débat depuis plus de 20 ans dans divers forums internationaux – car elle ignore le principe de l'utilisation durable des ressources marines. Ce principe est essentiel aux moyens de subsistance de nombreuses communautés côtières de la région.

C'est l'avis d'IWMC World Conservation Trust, une organisation internationale qui assistera en tant qu'observateur à la 69e réunion biennale de la Commission baleinière internationale (CBI69) du dimanche 22 septembre au vendredi 27 septembre à Lima, où la faisabilité et l'approbation potentielle du sanctuaire seront réexaminées.

Eugène Lapointe, président de l'IWMC, avertit que, bien que le sanctuaire se concentre sur les baleines, les restrictions qu'il imposerait sur la zone désignée pourraient avoir un impact négatif sur d'autres usages des ressources marines, en particulier les pêcheries locales qui jouent depuis longtemps un rôle clé dans la sécurité alimentaire régionale. Il cite l'exemple d'Oldepesca, un acteur important dans ce domaine.

« L'utilisation durable garantit que les ressources marines, y compris les baleines, peuvent être gérées de manière responsable sans nuire aux populations ou aux écosystèmes. Il serait donc extrêmement contradictoire pour les nations latino-américaines, qui ont été à l'avant-garde de la promotion de l'économie bleue et de la récolte durable des espèces marines, de soutenir ce sanctuaire », a déclaré Lapointe.

Les détracteurs du SAWS soutiennent également que la proposition pourrait porter atteinte à la souveraineté des États latino-américains en imposant des restrictions sur leurs zones économiques exclusives (ZEE), sapant ainsi l'autonomie nationale et régionale dans la gestion des ressources marines.

« Au lieu de soutenir des sanctuaires externes, les pays d'Amérique latine devraient donner la priorité à l'amélioration des initiatives régionales de conservation existantes, telles que le Projet pour le Grand Écosystème Marin des Caraïbes (CLME+) et le Fonds pour le Récif Mésoaméricain (MAR Fund), qui promeuvent déjà la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources marines », a ajouté Lapointe.

De plus, des experts dans le domaine estiment qu'il n'y a aucune justification à la création de ce sanctuaire, car la Commission baleinière internationale dispose déjà de mesures de conservation efficaces. Celles-ci incluent un moratoire sur la chasse commerciale de

certaines espèces et la Procédure de Gestion Révisée (RMP), qui fixe des limites de capture durables. Par conséquent, la création du sanctuaire manque de fondements solides.

Quelle que soit l'issue de la réunion de la CBI à Lima, les pays d'Amérique latine devront soigneusement analyser les impacts économiques, politiques et environnementaux à moyen et long terme que le sanctuaire proposé pourrait avoir sur la région.

Initialement présentée par le Brésil, la proposition a été rejetée 12 fois. Elle vise à interdire toute activité liée à la chasse à la baleine pendant au moins 20 ans dans une zone s'étendant de l'équateur au cap Horn et de l'Amérique du Sud à l'Afrique de l'Ouest.